

HANDICAP

AU DÉFI DU TRANSFERT DE CONNAISSANCES



FIRAH
RECHERCHE
APPLIQUÉE SUR
LE HANDICAP

CLAP
SUR LA
RECHERCHE

EPISODE 6 : ET MAINTENANT, ON FAIT QUOI ?

- RETRANSCRIPTION -

[MUSIQUE – GÉNÉRIQUE]

RYADH SALLEM

Le problème du transfert de connaissances, c'est que on a dans tous les univers, des personnes et des structures généreuses et d'autres non. Donc comment on fait pour qu'il y ait cette espèce de grand lieu où on peut aller voir tout ce qui existe et sans que ça soit quelque chose où il faut payer, avoir des droits ... ?

[GÉNÉRIQUE] *Handicap : au défi du transfert de connaissances. Une série audio proposée par la FIRAH dans le cadre du Programme « Clap sur la recherche ». Réalisation : Blandine Lacour et Maxime Huyghe.*

BLANDINE LACOUR

Et les mots de Ryadh Sallem pour ouvrir le dernier épisode de ce podcast sur le transfert de connaissances dans le champ social du handicap et sur les stratégies à adopter et les leviers à activer pour réussir demain un bon transfert de connaissances.

[GÉNÉRIQUE] *Épisode 6 : Et maintenant on fait quoi ?*

BLANDINE LACOUR

C'est toujours bien de s'inspirer des expériences passées, notamment dans le transfert de connaissances. C'est assez malin d'ailleurs, en règle générale d'écouter des personnes qui savent de quoi ils parlent. Des personnes comme Julie Desrosiers. Vous savez, une des professeures de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne, après avoir écouté cinq épisodes de ce podcast, moi, j'aurais bien obligé tout ce petit monde de la recherche à faire du transfert de connaissances, point barre. Mais Julie, qui est plus subtile que moi, et moins autoritaire, m'a proposé une autre piste.

JULIE DESROSIERS

Je pense qu'il faut contaminer. Il ne faut pas perdre espoir, il faut continuer à contaminer les autres en montrant comment ça peut être intéressant et riche. Donner envie plutôt que d'imposer. Je ne pense pas qu'imposer fonctionnerait jamais, mais infiltrer les organismes qui ont du pouvoir ...

BLANDINE LACOUR

Julie a sûrement raison. C'est comme ça que le transfert de connaissances va faire son petit bout de chemin. Doucement mais sûrement, parce que ça marche et qu'on peut montrer des exemples, des exemples très convaincants. Mais il y a aussi autre chose sur laquelle Julie a insisté, quand il s'est agi de donner des pistes pour aller vers plus de transfert de connaissances. C'est l'enseignement.

JULIE DESROSIERS

Il y a un cours de master que je donne aux étudiants, puis je leur parle des approches de l'évaluation de programmes. Moi, j'ai une bible qui est tout ce qu'écrit Patton...

BLANDINE LACOUR

Alors Patton, c'est pas le général, mais un autre Américain, Michael Quinn Patton, une référence dans le champ de l'évaluation et notamment l'évaluation des politiques publiques. Il a créé l'EAU, l'Evaluation Axée sur l'Utilisation. Tout comme les darwiniens défendent la théorie de l'évolution, les *pattoniens* défendent celle de l'évaluation. L'approche évaluative de Patton, c'est une méthode qui propose de juger sur l'utilité réelle et l'utilisation effective des résultats. Du concret, en somme ...

JULIE DESROSIERS

Donc lui, il parle des approches participatives. Puis j'en parle dans le cours sur l'évaluation de programmes. J'avertis les étudiants, les jeunes : « le jour où vous allez parler d'évaluation des besoins, d'intégrer des patients partenaires dans la recherche, préparez-vous, mettez votre veste anti-balles, ça va sauter, c'est on le fait quand même ! On continue ! » [Rires]. Je suis assez optimiste, sur ça, faire un peu à la fois. Puis il faut donner envie, il faut montrer comment ça peut être riche. Il ne faut pas non plus avoir peur de mettre son énergie sur quelque chose qui semble ne pas rapporter.

BLANDINE LACOUR

L'idée pour Patton comme pour Julie, concernant la participation, c'est que les bénéficiaires de la recherche ne soient pas simplement utilisés pour les recherches. Non, il faut former les utilisateurs pour qu'ils puissent être outillés et pourquoi pas même produire des connaissances de façon autonome. Et c'est pour ça que Julie dit « ça va sauter », parce que tout le monde n'est pas prêt.

JULIE DESROSIERS

C'est fou comme il y en a énormément encore des chercheurs, qui, quand on leur parle de transfert des connaissances pour eux, c'est « je suis un chercheur donc je suis intelligent, je produis des choses merveilleuses et les utilisateurs, autant les patients que les cliniciens devraient être tout contents que je leur offre ça ». Et sans jamais se poser la question « Mais de quoi ils ont besoin au juste ? Qu'est-ce qu'ils ne savent pas qu'ils auraient besoin de savoir ? Où est ce qu'il y a un manque ? » Et je pense que c'est la responsabilité du chercheur d'être au service de ces questions-là, de ces manques là et dire « je vais mettre en place des opportunités d'écoute ».

BLANDINE LACOUR

L'écoute, on en a parlé en filigrane dans ce podcast, qu'on parle le transfert de connaissances ou d'autres sujets. Savoir écouter, donner de la valeur à l'autre, ne pas mépriser certains savoirs... c'est toute l'idée, me semble-t-il, de vivre en société. Et le transfert de connaissances n'est pas quelque chose qu'on réalise hors contexte. Non, bien sûr. Il s'inscrit dans nos sociétés et dans nos pratiques et dépend donc de notre culture et de notre éducation. Et de la culture dans laquelle baignent les chercheurs du coup, une culture que connaît bien Nicolas Khüne, enseignant et chercheur à la Haute Ecole de la Santé de Suisse Occidentale.

NICOLAS KHÜNE

Une chose qu'il manque à beaucoup de chercheurs, c'est une formation en épistémologie, c'est à dire en philosophie des sciences. Et puis une autre chose qu'il manque à beaucoup de chercheurs, c'est une formation en éthique qui ne soit pas juste d'apprendre à respecter des normes éthiques. Ce qui est le contraire de l'éthique. L'éthique, c'est se poser des questions, sur « Est-ce que ce que je fais, c'est bien ou c'est mal ? » C'est pas « je respecte les lois, donc je fais des choses éthiques ». Non, respecter les lois, c'est respecter les lois, c'est pas de l'éthique.

BLANDINE LACOUR

Alors attention, Nicolas n'est pas en train de dire que tous les chercheurs et chercheuses sont un peu hors sol et devraient se questionner. C'est parce que je le titillais dans son petit bureau de Lausanne qu'il m'a dit ça. J'avais des questions orientées, je voulais qu'il me dise ce que les chercheurs peuvent faire de mieux. Il y a déjà des équipes de recherche qui font un *taf* exceptionnel et on l'a bien vu tout au long de ce podcast.

NICOLAS KHÜNE

Donc là, on a aussi des changements à obtenir chez les chercheurs. Et on a un travail à faire considérable de nouveau, qui doit se faire en même temps au café, à la cafétéria, mais en même temps dans les grandes revues, en même temps, en publiant des articles de prise de position en même temps, en agissant au niveau de la formation locale des chercheurs ou dans la supervision des jeunes chercheurs et des thésards, en leur

montrant qu'on peut faire de la recherche différemment, qu'on peut ne pas se soumettre aux injonctions des institutions, mais résister. Parce que les universités, c'est nous, les universités, c'est pas des technocrates, c'est les chercheurs des universités, c'est les profs, les doctorants et les étudiants qui font l'université. Donc on peut défendre une université différente qui produit des choses différemment, en collaborant différemment avec la société ou avec d'autres chercheurs. Mais c'est un travail de conviction, un travail aussi, finalement d'activistes en quelque sorte.

BLANDINE LACOUR

C'est fort ce que dit Nicolas. Oui, c'est un travail d'activistes. C'est comme ça en tout cas que j'ai perçu pas mal de chercheurs et de chercheuses que j'ai rencontré. Des personnes qui agissent concrètement directement et qui espèrent en entraîner d'autres à agir. Et au moins une partie du monde de la recherche aspire à ces changements. Certains chercheurs, comme Romain Bertrand, qui est ergothérapeute, ont clairement exprimé leur volonté de changement et de sortie du modèle de publication des résultats, modèle qui pousse à l'entre soi. N'est-ce pas Romain ?

ROMAIN BERTRAND

Déjà, éventuellement, continuer à remettre en cause ce modèle de production de la recherche qui vise à ce que les chercheurs publient dans des revues qui ne sont lus que par des chercheurs. Et puis des revues qui sont accessibles pour des universités, des institutions qui ont les moyens de leur donner des accès à ces revues-là. Ça pousse pas les chercheurs à essayer de vulgariser, alors le mot vulgariser peut-être un peu fort, en tout cas de rendre les résultats accessibles.

C'est aussi de faire en sorte que tout le monde puisse y accéder d'une manière simple et de ne pas devoir payer un abonnement extrêmement cher ou de devoir payer pour chaque article. Une réponse en tout cas qu'on essaie de mettre en place en Suisse, notamment dans le réseau de HESSO, on cherche maintenant de plus en plus à publier nos résultats dans des revues en *open access*. Ça veut dire libre accès, que les personnes qui veulent lire ne payent pas. Et puis il y a de plus en plus de journaux, de revues qui sont en libre accès, et on ne parle pas forcément de revues comme *Nature* qui vont essayer de faire des choses extrêmement scientifiques. On parle aussi de journaux qui essaient justement de faire quelque chose qui est beaucoup plus de l'ordre, du transfert des connaissances dont on parle, et qui ont une ligne éditoriale de recherche appliquée. Vraiment, on veut que les chercheurs puissent mettre à disposition des choses très concrètes, donc ça, c'est quelque chose qui est aussi en train d'évoluer.

BLANDINE LACOUR

Ça évolue, mais doucement. Pour l'heure, le fameux système *Publish or Perish* règne encore sur le marché des résultats de recherche. Il y a une injonction à publier pour booster son CV.

Le transfert de connaissances n'est pas valorisé. Ce n'est pas un levier pour faire carrière parce que la reconnaissance des usagers n'est pas prise en compte, comme l'est celle des pairs. Et pourtant, les chercheuses comme Jennifer Fournier, qui est Maîtresse de conférences à l'Université Lyon 2,

aimeraient bien que d'autres solutions existent pour ne pas avoir à choisir entre sa carrière ou son éthique.

JENNIFER FOURNIER

En tant que chercheuse pour faire avancer ma carrière de chercheuse, par exemple, il faut que je publie dans des revues à comité de lecture alors que ça va être plus facile pour moi en tout cas dans les recherches que je fais de publier dans des revues professionnelles, de publier dans des chapitres d'ouvrages etc. Et ça pour construire ma carrière de chercheuse, c'est beaucoup moins valorisé que de publier des articles dans des revues *peer reviewed* où c'est plus difficile de publier.

BLANDINE LACOUR

Peer reviewed, c'est l'évaluation par les pairs, c'est le fait que d'autres scientifiques valident vos travaux. Et c'est cette validation qui importe pour faire carrière, c'est à dire pour être reconnu et in fine avoir plus d'argent et obtenir des postes plus intéressants.

JENNIFER FOURNIER

On est pris un peu dans des injonctions contradictoires. On est pris entre deux feux. Parce que c'est dur d'écrire, enfin, c'est beaucoup de temps, c'est beaucoup d'énergie, en tout cas, pour moi, c'est beaucoup de temps et d'énergie. Et du coup, de passer du temps et de l'énergie, à produire des écrits qui vont être publiés dans des ouvrages ou dans des revues professionnelles, et bien ça ne permet pas de faire avancer ma carrière de chercheuse.

BLANDINE LACOUR

Jennifer comme Romain aimeraient que le monde de la recherche évolue avec eux. Ils aimeraient aussi que les institutions et les financeurs se positionnent pour accompagner ce changement, en finançant la valorisation des résultats de recherche par exemple, mais aussi en valorisant les nouvelles pratiques de recherche et puis en récompensant l'utilité sociale de la recherche. Et beaucoup de chercheurs sont déjà très actifs pour impulser ce changement.

ROMAIN BERTRAND

Je pense aussi il faut solliciter des partenaires. Disons que l'intérêt de faire de la recherche c'est pas uniquement de la faire dans l'université, de rester dans le cadre de l'université. Il y a des partenaires. Je pense notamment donc à la FIRAH et ce Programme « Clap sur la recherche » auquel on participe. Il faut connaître, alors c'est aussi à nous, je pense d'aller identifier ces partenaires potentiels, de voir ce qui a été fait déjà parce qu'on peut trouver. Alors il faut se donner la peine de chercher. C'est pas forcément toujours évident, mais on trouve. Et puis c'est de prendre contact, de soumettre les projets, de voir ce qui peut être fait. Là, il y a des publications sous format vidéo. Il y a des publications dans des livres

aussi, aller voir des éditeurs qui cherchent à publier des livres, qui soient accessibles à tout le monde. Donc ça, je pense que c'est une démarche qui vise aussi à faire sortir le chercheur ou la chercheuse de son entre soi, vraiment de sortir du cadre de l'université.

BLANDINE LACOUR

Romain me disait que ce serait bien utile que des listings de fonds de financement soient mis à disposition, par exemple pour savoir quels partenaires peuvent accompagner les équipes de recherche. Alors tout n'est pas question de financement, bien sûr, mais quand même, c'est la base. Les formations aussi sont essentiels mais sans financement, point de formation et le financement des recherches appliquées participative doivent être pensées différemment puisque ces recherches demandent plus d'investissements humains, plus de réflexion sur les processus et plus de temps. C'est une évidence. N'est-ce pas de Jennifer ?

JENNIFER FOURNIER

En tout cas, ce qui est évident, c'est que la temporalité des financements de recherche et la temporalité de la recherche coopérative, ça n'a rien à voir. Mes amours, c'est pas deux ans, c'est quatre ans. C'est à dire on est financé sur la moitié du temps de travail finalement. Voilà, il faut être clair, la temporalité de la recherche, en coopération avec d'autres qui ne sont pas des chercheurs..., non mais ça, ça prend un temps qui est très long.

BLANDINE LACOUR

La société du télétravail et des visioconférences, c'est très bien. Mais organiser la participation effective de personnes déficientes intellectuelles par exemple, pour une recherche, ça ne se fait pas à distance, ça demandera plus de temps et plus de moyens. Et ce constat de l'inadéquation du système de financement est le même du côté de Muriel Delporte, sociologue et conseillère technique au CREAL des Hauts-de-France. Pour mener une recherche dans le cadre d'un post-doc, Muriel a dû modifier son contrat de travail. Pourquoi ? Parce que le financement qu'on lui accordait devait se faire via un laboratoire de recherche universitaire uniquement. Et il fallait donc qu'elle réponde aux conditions administratives imposées dans le cadre de l'appel à projets.

MURIEL DELPORTE

Aujourd'hui, si on me propose de participer à une recherche dans le même cadre, ça me brise le cœur, mais je suis obligé de dire non. Et ça, c'est important parce que c'est un véritable frein. C'est un véritable frein ...

BLANDINE LACOUR

La question que devrait se poser les financeurs aujourd'hui, c'est comment proposer des solutions qui collent à la réalité des chercheurs et des chercheuses ? Parce que ce que raconte Muriel, c'est du vécu. Et je crois que ce serait dommage que des chercheuses comme Muriel abandonnent la recherche pour

des questions administratives. Je lui ai dit : « Muriel, la France a besoin de toi, dis-nous ce qu'il faut faire pour éviter ce souci ! »

MURIEL DELPORTE

C'est vraiment des questions purement administratives. On a eu la même difficulté, là, on a été retenus sur l'appel à projets Communauté mixte de recherche. C'est une super bonne nouvelle, on va mettre en œuvre une Communauté mixte de recherche sur « Déficience intellectuelle et maladie d'Alzheimer ». Dans la première version de l'appel à projets, il était spécifié que pouvaient être porteurs ou les laboratoires de recherche ou une association, à condition que cette association puisse justifier d'une activité de recherche d'au moins 50% de son activité. Et on avait discuté, et finalement il y a eu une modification du texte de l'appel à projets qui nous a permis de répondre mais on n'a pas répondu avec le CREAI, on a répondu avec l'IRTS, enfin en partenariat avec eux. Parce que l'IRTS a un pôle recherche et qu'elle pouvait justifier d'une activité de recherche.

BLANDINE LACOUR

Bon, là c'est un peu technique. J'imagine que pour certains l'IRTS, Institut régional de travail social, c'est un peu flou. Retenez simplement l'idée que veut faire passer Muriel, c'est qu'il faut faciliter la mise en place administrative des projets de transfert de connaissances. Il faut que les financeurs, que ce soient des organismes publics ou privés, prennent en compte la réalité du terrain, celle des chercheurs et des co-chercheurs, ces fameux experts dont on a parlé.

MURIEL DELPORTE

Il faut vraiment être motivé pour prendre le risque de partir dans des galères administratives comme ça, il faut avoir une vraie motivation et, et ensuite le temps qu'on va passer à régler ces problèmes administratifs on le passera pas à faire ce qui m'intéresse moi, c'est à dire à mettre en œuvre la Communauté et la faire vivre. Enfin, ça peut être un frein. Des fois tu as envie de dire « et puis finalement, je m'épuise comme ça ? A essayer de franchir toutes ces barrières ? » qui sont encore une fois des barrières réglementaires et administratives

BLANDINE LACOUR

Moi, je sais pourquoi Murielle continue au risque de s'épuiser : parce que ça a du sens pour elle. La communauté mixte de recherche, on va y revenir dans un instant.

Mais avant cela, je voudrais encore insister sur cette expérience vécue par Muriel. Imaginez, toutes les communications et les rédactions d'articles qui concernaient sa recherche, Muriel les a faites de chez elle le week-end sur son temps perso. Parce qu'elle est motivée pour changer la société, mais aucun financement, donc aucun temps de travail n'avait été prévu pour cela. Et elle m'a raconté l'énorme frustration que ça avait été de ne pas pouvoir faire un retour aux travailleurs d'ESAT sur ses travaux de thèse qui portait sur la retraite de ces derniers. Son contrat de recherche était fini. Fin du *game*.

[GENERIQUE] Handicap : au défi du transfert de connaissances.

BLANDINE LACOUR

L'objectif d'une communauté mixte de recherche, c'est de créer des ponts entre les équipes de recherche et les milieux de pratique pour permettre très en amont de créer les conditions d'émergence de recherche participative. Donc une communauté mixte de recherche n'a pas vocation à produire de la recherche mais à faire émerger des projets de recherche. Et dans le cadre de la communauté à laquelle Muriel participe, elle a intégré, dès la préparation du dossier, des budgets pour la diffusion. Création d'un site internet, d'une newsletter et même de podcasts. Au fur et à mesure de mes interviews, je me rends compte à quel point les chercheurs et les chercheuses sont motivés pour réussir un bon transfert de connaissances. Les équipes de recherche font bouger les choses.

Et puisqu'on est dans les choses qui bougent, faisons un saut au Québec. Ça faisait longtemps qu'on n'avait pas écoutée Christian Dagenais, le boss de l'équipe RENARD, un spécialiste du transfert de connaissances.

CHRISTIAN DAGENAI

Plusieurs choses devraient être faites mais y a déjà des choses qui sont en place et puis qui ont produit un changement qui est remarquable, et qu'on voit très bien. On est loin du bout de la route, mais il reste encore un grand chemin à parcourir, mais le principal moteur du changement, c'est des organismes de financement de la recherche qui se sont dit à un moment donné « Vous travaillez avec des fonds publics, on souhaite qu'il y ait des retombées publiques, donc l'investissement qu'on met dans la recherche on veut qu'il y ait des retombées pour la population ». Donc ils ont créé des programmes de financement de la recherche où il y avait conditionnellement à l'obtention du financement, l'élaboration d'un plan de transfert de connaissances et des initiatives pour faire en sorte que les résultats profitent à d'autres groupes cibles que la communauté scientifique.

BLANDINE LACOUR

Christian est d'accord avec moi, ou peut-être que c'est moi qui suis d'accord avec lui : les financeurs ont un autre rôle très important à jouer pour développer le transfert de connaissances. Ils doivent s'assurer des transformations sociales engendrées par les recherches. Et ce qui est très positif, c'est que grâce à des travaux comme ceux que font l'équipe RENARD, les financeurs peuvent s'appuyer sur des études qui démontrent l'efficacité des mécanismes de transfert de connaissances et l'importance de former tous les acteurs de la connaissance pour qu'ils soient capable de juger de cette efficacité.

CHRISTIAN DAGENAI

Aux Etats Unis, il y a quand même ce dont on parle plus c'est la science de la mise en oeuvre *implementation science*. Mais ici, il n'y a pas de consensus sur la définition des termes, c'est encore plus confus que pour ce qui est du transfert. Mais essentiellement, ce qu'on vise à faire, c'est identifier les conditions qui permettent de mettre en œuvre une intervention qui a été démontrée, efficace, dans un autre contexte. Donc quelles sont

les conditions ? On va examiner, comment on arrive à reproduire en fait un programme, une intervention dans un nouveau contexte. Donc on regarde, quelles sont les caractéristiques du contexte qui vont favoriser ou entraver la mise en œuvre. On appelle ça la science de la mise en œuvre.

BLANDINE LACOUR

Christian m'a aussi raconté qu'au Québec, il y a des fonds de recherche qui mettent en place ce qu'ils appellent des actions concertées. L'organisme de financement de la recherche mandaté par le ministère public attribue des subventions, mais cet organisme se voit aussi confier la charge de vérifier les retombées publiques.

Puisqu'on est au Québec, continuons le voyage avec Emilie Robert, du CRISPESH, le Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. De son expérience, Emilie tire qu'il faut effectivement des incitations supplémentaires au financement.

EMILIE ROBERT

Il faut des incitatifs qui soient financiers d'une part, des incitatifs qui soient aussi symboliques, des incitatifs qui soit sociétaux, c'est à dire aussi la capacité de se rendre compte que on a un pouvoir d'action. Tous les chercheurs ne sont pas prêts non plus à être impliqués avec des milieux partenaire. S'apprennent aussi, pas seulement une expertise, des compétences, mais un savoir-faire et un savoir-être, une volonté de changer le monde, ou en tout cas de vouloir contribuer à faire changer les choses.

BLANDINE LACOUR

Tout le monde n'a pas cette volonté et il va falloir comprendre la logique, comprendre comment fonctionnent les chercheurs, mais aussi les milieux de pratique. Ça me rappelle en tout cas ma discussion avec Elodie Gabriel, qui est psychologue clinicienne. Elle me racontait que certains professionnels ne se lanceront jamais dans le transfert de connaissances, simplement parce qu'ils évitent les situations qui pourraient les mettre en difficulté ou leur demanderait trop de travail. Mais par contre, parmi les professionnels qui questionnent leurs pratiques, beaucoup sont prêts à s'emparer d'un sujet de recherche, pourvu que la problématique leur parle. Et ça vaut le coup de sauter le pas, comme l'a raconté Élodie Gabriel après avoir participé à une recherche sur les interactions entre enfants avec et sans handicap dans les lieux d'inclusion.

ELODIE GABRIEL

Tant que je n'avais pas lu la conclusion du rapport final, je n'avais pas du tout en tête ce qu'on avait découvert. Quand j'ai lu ça, j'ai eu un sentiment, je sais pas comment dire, sur le coup, j'avais l'impression qu'il me poussait des ailes, de me dire J'ai participé à ça. Je me suis senti faire partie d'une équipe. Chacun, par son travail, a permis de faire progresser les connaissances et dans le meilleur des cas, faire évoluer favorablement les

pratiques. Ce qu'il en ressort, c'est quand même, pour moi, c'est quand même beaucoup de positif et beaucoup d'enthousiasme.

BLANDINE LACOUR

C'est très marquant, ce que dit Elodie : c'est à la lecture du rapport final qu'elle a réellement pris conscience de l'ampleur des connaissances produites par la recherche. J'insiste là-dessus, mais rendre accessible des rapports de recherche, même si ça ne touche pas tous les publics, c'est essentiel.

A ce stade, je préfère vous prévenir, beaucoup de questions vont rester en suspens. Est-ce que les organismes doivent financer les recherches ou faut-il plutôt financer les organisations qui ont des besoins ? Comment mieux prendre en compte les savoirs expérientiels ? Faut-il former les chercheurs à communiquer ou à développer d'autres habilités ?

On l'a vu tout au long de ce podcast, de multiples réponses peuvent être apportées. De son côté, la FIRAH a identifié six leviers pertinents pour le transfert de connaissances. D'abord, créer des liens entre les différents participants de la recherche, former les acteurs de terrain mais aussi les chercheurs, soutenir les pratiques qui favorisent le transfert de connaissances comme les recherches participatives, adapter les financements à ces nouvelles pratiques, diffuser les résultats de recherche et enfin étudier l'impact du transfert de connaissances. Six pistes à suivre donc parce que le transfert de connaissances s'immisce doucement dans nos vies. Une culture du partage des connaissances pollinise notre société, comme dirait Emilie Robert. L'enjeu de la transformation sociale, prend de la place dans les débats et c'est ça qui compte.

Je n'aurai pas le temps de vous parler dans ce podcast du Programme prioritaire de recherche sur l'autonomie qui est en train de se mettre en place. Pourtant, j'ai longuement parlé des transferts de connaissances avec Claudia Marquet cheffe de projet sur ce PPR de son petit nom, et c'est enthousiasmant. Est-ce que ce dispositif, qui œuvre auprès de toutes les parties prenantes de la recherche, aidera à faire avancer les financements et les besoins de formation ? Affaire à suivre mais dans un autre podcast.

Pour finir, j'ai envie de laisser la parole à Julie Desrosiers, Oyhana Ilhardoy et Marie Lise.

Julie d'abord, qui nous invite à valoriser vraiment la parole des experts de terrain.

JULIE DEROSIERS

Quand j'ai terminé mon doctorat, on a fait un livre sur le rétablissement des personnes qui ont un trouble de personnalité limitée. Et l'éditrice qui m'avait offert d'écrire un livre était assez dubitative, on va dire, parce que j'ai dit « Moi, je veux signer le contrat, mais il n'y a pas que moi. Il va y avoir aussi des patients qui vivent avec le trouble de personnalité limitée ». Toutes les fois qu'il y a un livre vendu aujourd'hui, ces deux, les deux filles reçoivent, ils reçoivent leur chèque tu sais. Et puis c'est l'éditrice qui dit « Mais vous savez ça se fait jamais ce que vous avez fait » [rires] parce que d'habitude l'auteur garde les sous et ça, je pense que c'était assez révolutionnaire.

Mais ce livre, il est utilisé maintenant dans les cliniques spécialisées de traitement des troubles de personnalité. Ils l'utilisent pour faire la thérapie et puis ce qui parle plus aux gens, c'est justement ces bouts-là qui disent si quelqu'un avec la même maladie que moi

s'en est sorti, alors ça, ça me donne de l'espoir, ça veut dire que ça vaut la peine de faire ça. Alors probablement que c'est le meilleur transfert des connaissances, c'est d'avoir fait ça, tout le monde ensemble.

BLANDINE LACOUR

Un autre exemple de transfert de connaissances réussi, c'est celui que vous connaissez bien désormais, de la recherche *Mes amours*. Cette recherche est aujourd'hui connue au-delà des frontières, Oyhana Ilhardoy en a même entendu parler lors d'un webinaire en Israël. Oyhana constitue avec Marie, un binôme d'animation de l'exposition créée à l'issue de la recherche *Mes amours*. Et plutôt que de m'étendre sur le manque de financement et de formation des binômes, Arrêtons-nous sur un des nombreux aspects très positifs de cette recherche.

OYHANA ILHARDOY

Aujourd'hui, Marie, c'est vraiment ma collègue. C'est à dire qu'aujourd'hui on est sur un point d'égalité. Ça a beaucoup changé des choses dans notre relation, alors que ce que je ne me permettais pas avant comme professionnelle, c'était par exemple de lui raconter ma vie privée.

Aujourd'hui, c'est quelque chose qu'on fait beaucoup plus naturellement. Et puis aussi, parce qu'on partage des choses, notamment de cette de la vie affective. Marie, je pense qu'elle sait où j'en suis dans ma vie affective, comme je sais où elle en est dans sa vie affective. On a une relation de collègues aujourd'hui vraiment équitable, parce qu'on fait de la route, du trajet. Bon, c'est toujours moi qui conduis, mais parce qu'on partage, voilà énormément de choses et des choses ...

MARIE LISE

On écoute de la musique aussi !

OYHANA ILHARDOY

Oui on écoute de la musique aussi dans la voiture, et puis on rigole bien. Et puis des grosses émotions aussi. Des fois, on a besoin de se raconter un peu, de parler dans la voiture parce qu'il y a eu une exposition *Mes amours*, qui a été particulièrement chargée en émotions et que ça nous renvoie des choses à toutes les deux.

BLANDINE LACOUR

Le transfert de connaissances, ça marche et ça produit des effets bien au-delà de la recherche. Alors peut être que vous aussi, tout comme Marie Lise, vous aurez envie de vous lancer dans le transfert de connaissances. Parce que Marie, même si parfois je la perdais avec des questions un peu trop compliquées.

Quand je lui ai demandé simplement si ça lui plaisait de partager des connaissances issues de la recherche, sa réponse a été claire.

MARIE LISE

J'ai envie de continuer, j'ai envie d'être formatrice. Etre en confiance, être bien dans ma peau, de parler de Mes amours ensemble, en groupe, pour comprendre et être en confiance, et c'est trop cool. Je me sens mieux pour moi, mais ... la trouille un petit peu ! [rires] Le trac parfois, rougir, mais moi je continue, je suis fière tu vois, je fais ça pour moi.

BLANDINE LACOUR

C'est tout pour aujourd'hui. Mais je ne doute pas qu'on continuera de parler ensemble du transfert de connaissances.

Pour finir, et parce que j'ai déjà bien remercié la plupart des intervenants et intervenantes, je souhaite remercier aussi tout particulièrement Nicolas Eglin, Claudia Marquet, Vincent Ducommun et Jean-Paul Champeaux. Vous ne les avez pas entendus dans ce podcast, mais ils m'ont aussi donné de leur temps et enrichie de leurs expériences.

[GENERIQUE] *Handicap : au défi du transfert de connaissances.*

Une série audio réalisés par Blandine Lacour et Maxime Huyghe dans le cadre du Programme « Clap sur la recherche ».

« Clap sur la recherche » est coordonné par la FIRAH et soutenu par la CNSA et la Fondation Malakoff Humanis Handicap.

Retrouvez tous les épisodes en ligne en accès libre et gratuit sur le site de la FIRAH www.firah.org et sur les plateformes d'écoute de podcasts.